



PROCÈS-VERBAL

BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Réunion : Mardi 9 janvier 2024 à 13h30, à l'Astragale

Présidence : M. Daniel FONTENIAUD

Présents : Patricia BEAURENAUD - Christophe CAILLIET - Jean-Marie COPPI - Roland COQUARD - Daniel DURAND - Jean-François GONDELLIER - Christian PERDU - Philippe PRUDHON - Jacques QUANTIN - Alain RICHARD - Daniel ROLET - Michel SORNAY - Haithem ZAIED

Assistent à la séance : Alain BIDAULT (*en partie*) - Pierre-Marie DANDRAU - Sébastien IMBERT – Julie LEVÊQUE – Aurélien PIROLLEY (*en partie*) - Vincent SZMATULA

Excusée : Françoise VALLET

1. SÉLECTIONS RÉGIONALES (ENCADREMENTS 2023/24)

Après présentation des propositions par Sébastien IMBERT, l'encadrement des Sélections Régionales pour la saison 2023-2024 est validé à l'unanimité (**Annexe 1**).

2. DISPOSITIF VOR - RELAIS DES DISTRICTS

Daniel FONTENIAUD fait un point d'étape sur le dispositif. 124 clubs ont suivi la formation et une petite quarantaine de clubs ont adhéré au dispositif à ce jour (**Annexe 2**). Une communication ciblée sur les clubs en infraction au niveau du Statut de l'Arbitrage et sur les clubs nationaux et de R1 est à mettre en place rapidement.

Une communication plus générale sera également réalisée, et transmise aux Districts pour être relayée sur leurs sites.

Il est décidé à l'unanimité de maintenir le tarif de 40€ pour toute la saison.

3. ARBITRES ASSISTANTS EN R3

Jean-Marie COPPI indique qu'une étude de recensement est en cours sur plus de 360 matchs afin de connaître le nombre de rencontres au niveau desquelles il existe des difficultés de désignation d'arbitres assistants en R3. Une fois cet état des lieux effectué, le dossier sera représenté en réunion de Bureau.

4. OBLIGATION POUR LES INSTALLATIONS T5 DE CLÔTURER LES STADES

Daniel ROLET a souhaité mettre à l'ordre du jour la problématique liée à l'obligation des installations disposant de terrains classés T5 d'être clôturées. Cette réglementation n'est pas sans poser de problème à certaines collectivités, propriétaires des installations. Alain BIDAULT, Président de la Commission Régionale des Terrains et Installations Sportives, apporte des éléments de réponse quant à cette réglementation et indique qu'un recensement est en cours.

Daniel FONTENIAUD propose d'attendre :

- La fin de recensement des 500 terrains concernés,
- Les conclusions du séminaire national des Terrains programmé au printemps prochain.

Le sujet sera repris en réunion de Bureau d'ici la fin de saison. Dans cette attente, hors dossiers en renouvellement qui seront traités de manière spécifique, les autres dossiers seront mis en stand-by.

5. RÉUNION DE TRAVAIL SALARIÉS LIGUE/DISTRICTS EN FEVRIER 2024

Vincent SZMATULA propose de poursuivre les rencontres de travail relancées la saison dernière entre le personnel de la Ligue et celui des Districts, mais sous un autre format. La réunion concernera cette saison les Directeurs de Districts pour les Districts en disposant, les autres Districts désignant un salarié. Cette proposition est validée et cette réunion est programmée le 15 février prochain.

6. BUDGET ETR SAISON 2023/24

Christian PERDU présente le budget ETR pour la saison 2023-24. Il rappelle que ce budget est sous la responsabilité de Roland COQUARD, Nicolas VUILLEMIN et Sébastien IMBERT. Cette présentation donne lieu à différents échanges et ajustements, en particulier concernant l'aide de 20 000 € attribuée au District du Doubs Territoire de Belfort.

Le budget (net) restant à charge s'élève à un montant de 593.093 euros, avec une participation « Districts » de 207.583 euros. Le Bureau valide ce budget à l'unanimité.

Ce budget est transmis aux membres du Bureau, et un suivi tous les 2 mois sera effectué en réunion de Bureau. Le premier suivi au 31 décembre sera étudié lors de la réunion de Bureau du 27 février prochain.

7. LICENCES

7.1. PROCESS DE CONTRÔLE DE L'HONORABILITE DES LICENCIES

Michel SORNAY souhaite la mise en place d'un processus sur le suivi de ces dossiers confidentiels d'honorabilité. Daniel FONTENIAUD propose que pour les dossiers relatifs au fichier honorabilité avec décision administrative qu'une copie des courriers de la Ligue soit adressée à titre confidentiel sur la boîte de messagerie du Président du District pour information. Ce sera aussi le cas pour les dossiers issus des Préfectures départementales.

Cependant, le Bureau souhaiterait que la Fédération puisse définir un processus clair sur ce type de dossier.

7.2. DOCUMENTS D'IDENTITE POUR LES MINEURS ET PROBLEMATIQUE PHOTOS

Daniel ROLET soulève le problème des jeunes mineurs étrangers qui ne disposent pas de papiers d'identité avec photo.

Une question sera remontée à la Fédération concernant ces situations.

8. JOURNÉE NATIONALE DES BÉNÉVOLES

Patricia BEAURENAUD présente le dossier relatif à la Journée Nationale des Bénévoles qui se tiendra à LYON le 23 mars prochain. 44 bénévoles de la Ligue participeront à cette manifestation.

9. QUESTIONS DIVERSES

9.1. REQUETE ACCESSION U18 INTER-SECTEURS

Une réponse sera apportée par la Commission régionale sportive.

9.2. COURRIER FFF CONCERNANT LE RESPECT DU PRINCIPE DE LAÏCITE DANS LE FOOTBALL

Suite au courrier du Président de la FFF du 15 septembre rappelant ce principe et sa confirmation par le Conseil d'Etat, et les modalités d'application, nous venons de recevoir le 20 décembre un deuxième courrier du Président de la FFF.

Daniel FONTENIAUD propose de relancer une campagne de communication à ce sujet :

- une communication plus ciblée co-signée avec les Présidents de Districts (courrier) à l'attention des clubs, des arbitres et des éducateurs,
- une publication sur les réseaux sociaux,
- Une information pendant les stages et les formations d'arbitres et d'éducateurs par les équipes de l'ETRA et de l'ETR.

L'ensemble des éléments sera préparé par le pôle Communication.

9.3. ENTENTE EN R1F

Michel SORNAY souhaite avoir l'avis du BUREAU concernant la position à prendre dans le cadre d'une entente en R1F. Des informations seront communiquées lors de la prochaine réunion de Bureau.

9.4. ARBITRES DE CLUB - NOMBRE DE MATCH

Plusieurs clubs ont fait remonter à certains Elus que le seuil de 15 matchs par saisons est sans doute trop élevé.

Le sujet sera repris en réunion de Bureau d'ici la fin de saison.

Le Président,

Daniel FONTENIAUD

Le Secrétaire Général,

Jean-Marie COPPI